**COMPAGNIE OSERA**

**Association Loi 1901**

**Procès-Verbal de l’Assemblée Générale**

**de l’association « Compagnie OSERA » du 6 juillet 2018**

Les membres de l’association Cie OSERA se sont réunis en Assemblée Générale Constituante. Cette assemblée est présidée par Murielle PEREYRON.

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, l’ordre du jour a porté sur les points suivants :

* Création de l’association COMPAGNIE OSERA
* Adoption des statuts de l’association COMPAGNIE OSERA
* Election des membres du Bureau de l’association
* Election des Président et Vice-Président
* Election des Trésorier et Trésorier Adjoint
* Election des Secrétaire et Secrétaire Adjoint

**RESOLUTION 1 : création de l’association**

A l’unanimité des personnes présentes et conformément aux dispositions de la Loi du 1er juillet 1901 et à son décret d’application du 16 août 1901, il a été décidé de procéder à la création de l’association dite

*COMPAGNIE OSERA,*

dont le siège social est situé à l’adresse suivante :

*Salle Janis GRIOT*

*Bourse du Travail*

*Place Guichard*

*69003 LYON*

**RESOLUTION 2 : adoption des statuts de l’association**

L’association décide de procéder à l’adoption de ses statuts constitutifs.

La Présidente donne lecture des statuts. Après examen et échanges de vue, les statuts ci-annexés sont adoptés par l’assemblée.

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des personnes présentes.

**RESOLUTION 3 : élection des membres du bureau de l’association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l’élection des membres du bureau de l’association, il est décidé de nommer, après vote :

* Murielle BOUSSUGE
* Christiane BRUNDU
* Véronique CHARMEIL
* Samia CHETIBI
* Pierre-Yves DROGOZ
* Claude JACQUET
* Corinne JACQUET-GARCIA
* Muriel NOUSSY
* Marjory PEREYRON
* Murielle PEREYRON
* Sylviane THIEBAULT
* Sylvie TISSOT

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des personnes présentes.

**RESOLUTION 4 : élection des Président et Vice-Président de l’association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l’élection des Président et Vice-Président de l’association, il est décidé de nommer, après vote :

* Corinne JACQUET-GARCIA, Présidente de l’association
* Murielle PEREYRON, Vice-Présidente de l’association

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des personnes présentes.

**RESOLUTION 5 : élection des Trésorier et Trésorier Adjoint de l’association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l’élection des Trésoriers de l’association, il est décidé de nommer, après vote :

* Muriel NOUSSY, Trésorière de l’association
* Marjory PEREYRON, Trésorière Adjointe de l’association

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des personnes présentes.

**RESOLUTION 6 : élection des Secrétaires et Secrétaire adjoint de l’association**

Après sollicitation des candidatures en vue de l’élection des Secrétaire et Secrétaire Adjoint de l’association, il est décidé de nommer, après vote :

* Pierre-Yves DROGOZ, Secrétaire de l’association
* Véronique CHARMEIL, Secrétaire Adjointe de l’association

Cette résolution est adoptée à l’unanimité des personnes présentes.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance

La Présidente de séance La Secrétaire de séance

Murielle PEREYRON Corinne JACQUET-GARCIA

